



Acteurs, mobilisez-vous : le Plan Juncker finance vos projets !

Lancé à l'automne 2014 par le président de la Commission européenne, le plan «Juncker» vise à relancer les investissements en particulier dans les infrastructures, les industries de demain et les compétences. Composé de deux volets – 75 milliards d'euros pour les PME et 240 milliards d'euros pour les infrastructures – il a été mis en œuvre rapidement sur le terrain : en 9 mois, 206 projets ont été approuvés dans 25 pays. Rien qu'en France, 18 projets ont été retenus en 2015.

Démystifier le plan Juncker, c'est ce à quoi s'est employé le think tank Confrontations Europe en organisant des forums¹ en régions destinés à clarifier les orientations et la mise en œuvre de ce plan d'investissement pour l'Europe, dit « plan Juncker ».

Le plan d'investissement pour l'Europe est né d'un constat alarmant mais bien identifié : l'Europe souffre d'un déficit d'investissements, tant au niveau des entreprises que de la sphère publique, dans un contexte de grande incertitude et de risques. Or sans investissement, pas de reprise durable. Le plan de 315 milliards d'euros lancé à l'automne 2014 par le président de la Commission Jean-Claude Juncker vise précisément à relancer les investissements, notamment dans les infrastructures, les industries de demain, les compétences. Il est composé de deux volets : 75 milliards d'euros pour les PME et 240 milliards pour les infrastructures, et s'articule sur le fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), qui offre un cadre aux porteurs de projets pour bâtir et optimiser leurs projets et une boîte à outils d'instruments pour les financer.

En ligne de mire un objectif : ouvrir un nouveau registre de l'investissement. Il s'agit de stimuler les investissements privés avec des garanties publiques pour des prêts ou des apports en fonds propres à l'échelle des régions et des territoires, dans toute l'Union. Il s'agit aussi d'appuyer la modernisation des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de soutenir les PME. A l'aune du calendrier administratif européen, la mise en œuvre a été rapide: en 9 mois, 206 projets ont été approuvés dans 25 pays. Leur réalisation va mobiliser plus de 76 milliards d'investissement nouveaux. La France est, avec l'Italie, l'Etat membre dont les porteurs de projets se sont les plus mobilisés pour en bénéficier. 18 projets ont été retenus en 2015 sur notre territoire, notamment dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Jouant le rôle de coussin absorbant de risques, le plan Juncker s'est mis en marche en s'adaptant au fil de l'eau, comme en témoignent nos interlocuteurs de la Banque européenne d'investissement (BEI), de la Commission européenne, de la Caisse des Dépôts et de la banque publique d'investissement (Bpifrance): la mise à disposition de nouveaux produits financiers s'est accélérée, différents instruments financiers ont été panachés pour financer l'innovation, les programmes des fonds structurels peuvent être associés pour compléter l'appui fourni au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS). Parallèlement au volet financier, s'est déployé un volet consultatif avec la plate-forme européenne de conseil en investissement, EIAH, destinée à aider les promoteurs à structurer les projets. Dans les prochaines semaines, sera ouvert le portail européen (EIPP) qui permettra à des promoteurs de projets individuels de plus de 10 millions d'euros de trouver des investisseurs dans le monde entier.

¹ L'un de ces forums s'est tenu le 15 mars 2016 à Bordeaux, avec le soutien de la Représentation en France de la Commission européenne (réponse à un appel à propositions).

Tous ces acteurs disposent en France d'un atout : notre pays est en effet le seul de l'Union à avoir mis en place un dispositif de coordination pour aider les porteurs de projets à structurer leur approche en fonction des possibilités ouvertes, les inciter à entamer des démarches et à les accompagner dans ces démarches auprès du coordinateur unique de la Banque européenne d'investissement à Paris - le Commissariat général à l'investissement. Le groupe Caisse des Dépôts joue un rôle d'accélération du déploiement du Fonds européen pour les investissements stratégiques via son réseau des directions régionales et ses filiales, comme la BpiFrance.

Les régions, les territoires ne doivent pas négliger les opportunités offertes par ce plan qui vise à faire bouger l'Europe, aux côtés des entreprises, des pôles de compétitivité, des acteurs financiers, afin de profiter de cette nouvelle dynamique d'ici au 4 juillet 2018, première date limite pour la signature des opérations FEIS.

A vous de jouer !

L'objectif est-il rempli ? Beaucoup de chemin reste à parcourir. D'ici 2018, il convient de mettre en place un certain nombre d'aménagements : augmenter la capacité d'agrégation et de mutualisation des petits projets ; rendre le plan plus simple d'accès aux petits porteurs de projets ; soutenir la mise en place de plateformes d'investissement dans les régions qui peinent encore à s'approprier le Plan; obtenir des clarifications sur la taille minimale des projets ; faire avancer le projet de plate-forme d'investissement en capital-risque... Si certains pays ont déjà su se saisir des opportunités du Plan, d'autres – notamment en Europe de l'Est – sont à la peine, ce qui pointe des manquements tant en terme de convergence que de solidarité...

Mais le parent pauvre du Plan Juncker, c'est surtout l'investissement dans le capital humain, alors que les entreprises ont besoin de moyens pour s'adapter dans un monde difficile et de donner aux salariés les capacités d'aborder ces changements. L'investissement dans les murs des écoles ne suffira pas : c'est bien d'un investissement massif dans les hommes et les femmes, dans les travailleurs, dans les jeunes dont nous avons besoin pour faciliter leur formation - leur requalification si nécessaire - et pour leur permettre de s'adapter aux mutations énergétique, numérique et démographique auxquelles l'Europe et le monde font face.

La Commission européenne a certes déjà commencé à prendre cette question en main en mettant en place une taskforce dédiée, mais cela reste insuffisant. **Investir dans l'avenir, c'est faire un choix de société, en impliquant les citoyens et les acteurs.** C'est pourquoi nous avons besoin d'une véritable stratégie d'investissement de long terme. Le plan n'est pas un programme et la méthode adoptée dans le cadre du Plan Juncker est trop dictée par les institutions. Les processus de gouvernance au sein de la BEI et ceux mis en place avec ses partenaires doivent s'articuler avec les instances de décisions politiques. **Relancer l'investissement en Europe est un projet politique** avant toute chose – une telle ambition participe de l'objectif de « donner envie d'Europe ». **Confrontations Europe propose que les acteurs économiques et sociaux, en dialogue avec les institutions nationales et européennes, soient associés dans le choix des projets d'intérêt commun et que les critères de sélection soient plus transparents.**

Le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) est flexible et mobile, nos demandes peuvent être entendues.

Contacts utiles

Laurent Ménard, Commissariat général à l'investissement : Laurent.menard@pm.gouv.fr

Elodie de Récy, bureau de Paris, Banque européenne d'investissement : e.derecy@eib.org

Vous pouvez également prendre contact avec les bureaux régionaux de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la Banque publique d'investissement (BPI).